

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté!

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence... Fournier, 14, rue Confart, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

LA JOURNÉE

Notre ami M. de Saint-Auban accepte de soutenir la cause de Madame veuve Henry contre le youtre insulteur Reinach.

La souscription de la « Libre Parole » atteint au total 34.249 fr. En quatre jours, on a ainsi souscrit une somme supérieure à celle qu'exigera le procès.

Le sultan a remis à M. Léon Bourgeois, en visite chez lui, le grand cordon de l'Osmanlié.

La nouvelle affaire d'espionnage découverte à Fismes a abouti à une arrestation autour de laquelle on fait encore le mystère.

Des nouvelles de Madagascar présentent la situation générale comme satisfaisante, malgré la peste et des menaces de révolte.

ÉTRENNES 1893

PRIMES A NOS ABONNÉS

L'occasion du Nouvel An, et par suite d'un traité passé avec la maison A. TARDY, 49, rue Désirée, Lyon, nous sommes heureux d'offrir à nos Abonnés les Primes suivantes:

Appareil de Photographie

Format 9x12, pour 12 plaques, avec 2 vitres claires, muni d'un objectif aplanique, extra-rapide, marque DEROGY, avec diaphragmes à iris, et obturateur à graduation de vitesse jusqu'à centièmes, à déplacement pour la mise au point graduée sur un cadran, depuis 2 fr. 50 jusqu'à l'infini.

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

9x12, à 12 plaques, objectif simple, rapide, avec diaphragmes à iris, obturateur à vitesses variables pour pose et instantané, viseur clair. Cet appareil sera livré au prix exceptionnel de 30 francs, même avec facilités de paiement.

Des Hommes, s. v. p.

La Libre Parole, dans un mouvement de délicatesse et de générosité initiative, a ouvert une souscription pour aider la veuve du colonel Henry à défendre la mémoire de son mari et l'honneur de son enfant: Cette souscription, qui dépasse en trois jours 34.000 francs, a pris le caractère d'une véritable protestation nationale.

Je ne sais pas si la France devait au colonel, dont la conduite et la mort restent enveloppées d'un pénible mystère, ce témoignage de reconnaissance suprême et si ce n'est point, par hasard, contre Reinach plutôt qu'en faveur d'Henry qu'ouvriers, soldats, prêtres et bourgeois, catholiques, indifférents et libres penseurs, confondent dans les mêmes listes leur obole et leurs noms. Mais, qu'elle soit un élan de pitié ou d'indignation, qu'elle s'épanouisse comme une fleur sur la tombe du mort ou s'abatte comme un crachet sur la figure du vivant, cette souscription est un acte: c'est à ce titre que je m'associe à sa pensée et que j'applaudis à son succès.

Je n'exagère cependant ni ses conséquences, ni sa moralité. Elle ne m'apparaît point en effet comme les prémices d'un peuple qui se réveille, mais comme la rançon de nos castes somnolentes qui achètent par vingt francs ou par vingt sous l'excuse de leur indifférence et l'illusion du devoir accompli. Elle n'est que la manifestation passive et par conséquent précaire d'une race descendue de l'effort au sacrifice et de la volonté à la résignation. Arracher la dépouille d'Henry aux détraqueurs de cadavres c'est bien; mais défendre contre eux les assises de la Patrie et les traditions

qui palpitent comme les âmes du passé, dans les plis de son drapeau, eut été mieux peut-être. En commençant par là, on eût évité l'énigme d'un suicide et le souci d'un orphelin, mais il eût fallu des hommes et non pas seulement des aumônes à jeter dans la lutte.

Il y a quatorze mois nous vivions dans un état de tranquillité générale et de respect mutuel, dans l'ignorance de Picquart et le mépris de Dreyfus: Depuis que quelques hommes — apôtres ou bandits — se sont rués sur l'opinion; depuis que Jaurès, Pressensé, Clémenceau nous ont jeté leur âpre défi et se sont contrainés au labeur prodigieux de le porter par la plume, la parole et l'organisation jusqu'aux extrêmes limites du territoire, la France est divisée en deux camps et nous ne sommes pas du côté du plus fort. Picquart est un héros, Dreyfus un martyr, et nous autres des suspects aujourd'hui, des traités demain.

Pendant ce temps nos grands patriotes — ceux qui ont aux jours de parade des clairons dans la gorge et des aigles dans leurs poches — interrogent leur courage et esquissent dans leurs fauteuils des figures de rhétorique. La révolution les y cueillera comme les sénateurs antiques sur leur chaise curule et ce sera le rasoir national de M. Guilotin qui tranchera définitivement les dernières hésitations de ces fiers nationalistes.

Parfois des naifs comme nous s'imaginent qu'il serait plus pratique de sauver nos officiers du déshonneur que de faire des rentes à leurs veuves, plus économique de mettre nos personnes et nos biens en état de défense que nos héritiers dans l'obligation de construire à nos mânes des chapelles expiatoires.

Is s'en vont alors distraire les patriotes officiels de leurs tergiversations douloureuses et leur disent: Vous vous appelez Droulede, Cassagnac, Millevoje, Berry, Lemire, Marcel Habert, Massabuau, de Ramel, vous avez des noms, de la fortune et de l'éloquence et, par surcroît, la charge que vous confie le suffrage universel et que la France a ratifié, de défendre partout et contre tous l'ordre, l'armée et la justice. Or, ces trois choses commentent à être chez nous en fort mauvaise posture. L'opinion, jadis patriote, est ébranlée par l'effort du syndicat; elle sera perdue bientôt si vous ne venez pas à notre aide, si quelques-uns d'entre vous — missionnaires de la Patrie — ne se décident pas à suivre pas à pas et à combattre mot à mot les trois anabaptistes de l'île du Diable, de Pressensé, Clémenceau et Jaurès. A défaut d'autres avantages, vous aurez du moins sur eux, celui de la conviction spontanée et de la circulation gratuite.

Jaurès, de Pressensé, Clémenceau, s'écrient-ils! Mais vous ne savez donc pas que s'ils voyagent, parlent et organisent, sans souci des distances, du temps et des horions, que si — marcheurs éternels — ils vont, comme le Juif-Errant, leur maître, sans prévoir où les jettera leur course fatale, dans l'aube ou la nuit, le triomphe ou la catastrophe — c'est qu'ils ne s'appartiennent pas: Ce sont des vendus!

— Vendus, peut-être bien! mais si dans notre monde trop vieux, le dévotisme ne peut plus engendrer de telles énergies, si la vente est la condition indispensable de l'effort et de la virilité civique, je demande qu'après la souscription de Mme Henry, on en ouvre une seconde pour acheter des hommes!

F.-I. MOUTHON.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER Dimanche 18 décembre. — 352 jour. Lever du soleil, 7 h. 51; coucher à 4 h. 02. Lune, N. L. Saint-Cyprien, Saint-Darins. 1896. — M. l'abbé Gayraud est choisi comme candidat à l'élection législative de Lannilis par le comité préparatoire de Brest. POUR L'ORPHELIN: C'était hier pour la veuve et c'est aujourd'hui pour l'orphelin!

La « Libre Parole » annonce en effet que les 34.249 francs, produit de ses quatre premières listes, couvrant largement les frais du procès intenté à Reinach par la veuve du colonel Henry, les sommes qui lui parviendront désormais seront versées sur la tête de l'intéressant petit orphelin.

Nul doute que les souscriptions ne continuent d'affluer, émuant la protestation de la France entière contre la turpide insolence des juifs!

Parmi les souscripteurs de la quatrième liste, qui ne remplissent pas moins de douze colonnes de la « Libre Parole », nous relevons les noms suivants: M. Marcel Koechlin, fils du vieux député protestataire d'Alsace, ancien officier du 90^e d'infanterie, qui envoie 1.000 francs; M. René Hézard, qui abandonne ses droits d'auteur de la 50^e représentation d'une de ses pièces à l'« Ambigu »; le prince de Broglie, Léon Vacher, Alphonse Hamber, députés; la « Croix »; le comité Justice-Egalité; les élèves du cours de Saint-Cyr et de mathématiques spéciales aux lycées Henri IV et Saint-Louis; la Ligue antisémite de France; nos confrères Maurice Talmeir, Octave Chambon, de la « Bourgogne »; le docteur Ferrand, de l'Académie de médecine; César Caire, Roux, Jules Anfray, Henry Jacquemont, avocats à Paris; le comte de Noilly, le comte de La-Salce, MM. Hébert Steens, peintres, A. Paccard, Jusselin, ingénieur, la marquise de la Tour-du-Pin-Chazotte, Bouattier, ancien député, etc., etc.

Le cercle de la « Libre Parole » a envoyé hier sa modeste souscription: 5 francs, et émis le vœu que tous les groupes antisémites et patriotes de la région envoient leur obole à la vaillante Française.

Les signataires dreyfusards des listes de l'« Aurère » n'ont donné que leur nom; les patriotes donnent leur argent... et leur cœur.

LE REPENTIR DU « LYON RÉPUBLICAIN »

Notre excellent confrère le « Lyon Républicain » publie aujourd'hui en tête de ses colonnes, et sous la signature pleine d'expérience « d'un vieux député » un article sur la presse, dont nous nous reprocherions de ne pas citer quelques extraits: Ce n'est plus de la liberté, dit-il, c'est de la licence. Le haut du pavé, désormais, est au plus hardi, au plus impudent, au plus dénué de scrupules. Le public, on ne sait par quel appât malin de scandales, enregistre l'industrie de gens qui ont toute honte due et qui, obstinément, s'attachent à démolir les mailleux citoyens, ceux que leurs services auraient dû plutôt signaler à la reconnaissance de la nation.

Car c'est là le procédé — toujours le même — et par où, paraît-il, se concrétise la réputation, la gloire: on prend une tête de Turc, et l'on frappe sur elle l'existence de chaque animal. On invente toutes les turpitudes, toutes les impudences, toutes les lâchetés, toutes les infamies, on les applique au personnage entrepris, à la victime désignée. L'argot des hautes, le dictionnaire des sottises, tout est mis à l'appui de la calomnie, tout est mis à contribution, les vieux pamphlets, les almanachs jaunés, les ans qui remontent au siècle dernier, on pile tout et frémotte.

Un peuple à la souveraineté qui n'a ni mérite ni droit de Maître. On peut dire qu'il méritait le public des lecteurs et les journaux, qu'il méritait.

Et le vieux député conclut avec une franchise méritoire:

Bons Français, n'encouragez pas de votre souscription l'industrie des fabricants de nouvelles à sensation et de peindre l'existence de votre abstention même les bavards, les imprudents et les impudents à la réserve, à la tenue, et vous aurez bien servi votre pays.

Le proverbe prétend qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu; le proverbe est inexact, puisqu'en vitupérant, dans le « Lyon Républicain », contre les journaux qui « par simple esprit de haine ou de caste démolissent les meilleurs citoyens et réunissent, pour le faire, l'argot à la calomnie ».

« Le vieux député » ne lit sans doute dans le « Lyon » que ses propres articles. Il se serait aperçu, sans cela, que les procédés qu'il reproche sont exactement ceux de son journal. Voici donc ce que la seule qualité de catholique et, à plus forte raison, de chrétien, suffit pour soulager la haine du « Lyon Républicain » et de ses hommes, pour les entraîner aux derniers excès de la calomnie et de l'argot.

Mais à tout péché méritoire, le « Lyon » s'amende et, dans son ardeur de néophyte réclame, comme les premiers chrétiens, la pénitence corporelle et publique.

Bons Français, n'encouragez plus de votre souscription notre industrie malfaisante. Obligés nous, par notre abstention, à la réserve, à la tenue et nous aurons bien servi notre pays! Bravo, confrère! on ne saurait être plus loyal et plus franc: il nous sera beaucoup pardonné, parce que nous aurons beaucoup avoué.

LA « LOA » PICCARESQUE!

I. — Le président de la huitième chambre, M. Bernard, déclare qu'il n'y avait pas lieu à règlement de juges. On donc était le conflit? II. — Le commissaire du gouvernement près le conseil de guerre, M. le colonel Foulon, déclare qu'il n'y avait pas lieu à règlement de juges. On donc était le conflit? III. — Le procureur de la République, M. Fentilleul, déclare qu'il n'y avait pas lieu à règlement de juges. On donc était le conflit? IV. — L'article 589 du code d'instruction criminelle dit: « Lorsque le prévenu ou l'accusé, l'officier chargé du ministère public ou un tribunal de première instance ou d'un juge d'instruction, ou proposé un déclinatoire, soit que l'exception ait été admise ou rejetée, nul ne pourra recourir à la cour de cassation pour être réglé de juges, sauf à se pourvoir devant la cour d'appel contre la décision portée par le tribunal de première instance ou le juge d'instruction et à se pourvoir en cassation, s'il y a lieu, contre l'arrêt rendu par la cour d'appel. » Il n'y avait donc pas lieu à règlement de juges.

le tribunal auquel appartient la connaissance de fait comportant la peine la plus grave. Or, Picquart était traduit pour un délit devant la correctionnelle et pour un crime devant le conseil de guerre.

Il n'y avait donc pas lieu à règlement de juges.

DEUX MINISTÈRES S. V. P.!

M. Cabart-Danneville, sénateur, reprochait hier à M. de Freycinet, ministre de la guerre, de n'avoir jamais répondu aux convocations successives de la commission de la marine.

M. de Freycinet n'est pas de peins à se justifier: « Depuis 30 jours que je suis au ministère, déclare-t-il, j'ai dû en consacrer 29 à l'affaire Dreyfus. »

Tous les ministres qui ont passé depuis trois ans sur le dos de la République, paient en dire autant: il n'y a pas de raison pour que les ministres futurs n'en soient pas réduits à la même déclaration.

Ne pourrait-on pas en conséquence créer deux ministères, l'un qui s'occuperait exclusivement de l'affaire, et l'autre des intérêts du pays? Nous proposons cette innovation à l'initiative bien connue de nos représentants; on peut pronostiquer, avec assurance, que le premier ministère serait plus occupé que le second; mais le second serait-il plus stable que le premier? Voilà où le doute est bien permis.

M. THIERS CATHOLIQUE

A l'heure où la liberté d'enseignement est remise en question par la jalousie omnipotente de l'Etat, et où l'influence prépondérante du catholicisme donne lieu à tant de discussions contradictoires, il est intéressant d'examiner une lettre presque inédite du père de la République: elle est datée de 1848 et écrite à l'adresse du docteur Récamier, dont M. Thiers, candidat au Parlement, sollicitait l'appui:

« Vous savez si c'est par complaisance ou par conviction que j'adopte ou soutiens une opinion. Vous savez combien peu je suis disposé à faire des sacrifices pour obtenir une mission qui m'est odieuse et que je n'accepte que par un sentiment d'honneur; vous me croirez donc quand je vous dirai qu'à l'égard du clergé je crois la situation changée et la conduite changeante nécessairement.

« Sous le dernier régime, je craignais certaines influences du clergé, aujourd'hui je le regarde à la religion, ses ministres, comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être de l'ordre social menacé. »

« Je suis résolu à défendre les institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé. De plus, je regarde à la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démocratique obligatoire, imposé violemment par M. Carnot et consorts. »

« Ce serait une folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce soit, de se diviser en présence de l'anarchie. »

« Le curé de campagne sera notre seul appui contre le maître d'école communiste et démagogue qu'on se prépare à nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction. »

JUIFS ET ANARCHISTES

Le député italien juif Borzilai, rappelant à la Chambre italienne les malheurs de la maison d'Autriche, s'écriait: « Cette famille n'est-elle pas destinée à périr tout entière en expiation du dernier supplice qu'elle a fait subir à Guillaume Oberdan? »

Or, Guillaume Oberdan fut condamné à mort pour avoir tenté d'assassiner François-Joseph. La conférence antianarchique pourrait être en même temps antisémite.

MES CISEAUX

Un visiteur. — Le cabinet du sous-directeur, s'il vous plaît? Le garçon de bureau. — Suivez ce couloir, à droite vous allez voir un écriteau: « Défense d'entrer. » C'est là. Vous n'avez qu'à pousser la porte.

Nos Dépêches

Informations

DÉLÉGATION D'HORTICULTEURS

Paris. — M. Aymou, député, a présenté ce matin au ministre de l'agriculture, une délégation de 62 syndicats d'horticulteurs et maraichers de Seine-et-Oise et des environs, pour l'entretenir de la question de réorganisation de la commission supérieure des Halles.

UN FILS DU SHAH A PARIS

Paris. — Le second fils du shah de Perse, Mouzaffer-Ed-Din, est arrivé avec sa suite hier soir, à dix heures, à Paris, par la gare du Nord, venant de Bruxelles. L'ambassadeur de Perse à Paris est allé au-devant de lui dans un wagon-salon mis à sa disposition par le gouvernement. Le général Khataghi-Khan et d'autres notabilités de la colonie persane l'ont reçu à la gare.

Nouvelles Parlementaires

DOUZIÈMES PROVISOIRES Paris. — La commission du budget a entendu aujourd'hui le président du conseil et le ministre des finances sur les propositions du gouvernement, relativement à l'équilibre budgétaire. M. Dupuy a déclaré qu'il était excessif d'espérer commencer la discussion du budget avant la clôture de la session, mais il importe qu'elle coïncide avec la rentrée de janvier.

Actuellement, les réductions acceptées par le gouvernement sur les divers budgets s'élevaient à 7.440.303 fr.

En terminant, M. Dupuy annonce que, devant l'impossibilité de voter le budget avant la fin de l'année, le gouvernement va déposer un projet portant ouverture de deux douzièmes provisoires.

L'EMPRUNT D'INDO-CHINE

Paris. — La commission des finances du Sénat réunie sous la présidence de M. Barbey a examiné le projet d'emprunt de 200 millions destiné à la création d'un réseau de voies ferrées en Extrême-Orient. M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, est venu au Sénat se mettre à la disposition de la commission.

La réforme de l'Enseignement

Entrevue avec l'abbé Gayraud

Paris. — L'« Evénement » a interviewé M. l'abbé Gayraud à sujet de la réforme de l'enseignement: — Je ne suis point ennemi des idées de M. Jules Lemaitre, et il desiré. J'estime que les études du grec et du latin, telles qu'elles se font à l'heure actuelle, dans les lycées et collèges, ne donnent aucun résultat pratique. Quant au baccalauréat, c'est sa suppression complète que je réclamerai immédiatement. Il ne sert absolument à rien, il démontre l'enseignement d'une façon générale, il ne peut faire obtenir aucun progrès sérieux!

— Mais alors, par quel le remplacerez-vous? — Par un simple certificat de fin d'études attestant les notes de l'élève dans les dernières années, certificat faisant tel qu'il émane d'un collège de l'Etat ou d'une institution libre; car la seule façon de ramener l'initiative en ce pays, c'est de se déshabiller de l'idée que l'Etat souverain doit exercer cette souveraineté partout et en tout.

LA SÉANCE D'HIER ET LA PRESSE

Du Journal: M. Dupuy n'a fait en somme que se conformer à ses précédentes déclarations et nous ne voyons pas quelle autre attitude pouvait être prise par un chef de gouvernement mis en présence d'un ordre du jour blâmant la candidature officielle.

Du Rappel: M. Dupuy ne peut plus, à partir d'aujourd'hui, songer à remettre son fusil sur l'épaule droite; bon gré mal gré il est obligé de le garder sur son épaule gauche.

Du Gaulois: Le fait le plus grave de cette déplorable séance, c'est le pas décisif que vient de faire M. Dupuy vers l'extrême gauche.

De l'Autorité: En réalité, le gouvernement sort de la dernière séance non renforcé mais affaibli.

De l'Evénement: Une séance des plus orageuses s'est terminée hier, à la Chambre, par un vote rendu à l'unanimité, non sans de nombreuses abstentions. L'avenure a un côté piquant et même paradoxal.

Il est vrai que, suivant le mot fort-judicieux du président du conseil, on était en présence d'une question non de politique, mais de moralité.

Du Voltaire: Rien ne peut faire que la fétrissure infligée à la candidature officielle par cette majorité ne fût la fétrissure de la politique de MM. Méline et Barthou. Le président a rappelé à l'ordre ceux qui les appellent accusés, mais ils sont bien les condamnés.

De la Petite République: Le mouvement a été si vif, que M. Dupuy a été obligé de s'y associer. En acceptant l'ordre du jour qui fétrissait la politique de MM. Méline et Barthou il a fait un acte hardi. Il est bon de comprendre qu'il encourrait ainsi les haines implacables du centre et qu'il se créait de graves périls.

L'AFFAIRE DREYFUS

A LA COUR DE CASSATION Remise a été faite hier par le greffe de la cour de cassation à M. Mornhard, avocat de la famille Dreyfus, du dossier renfermant les dépositions entendues jusqu'à ce jour par la chambre criminelle.

On assure qu'aujourd'hui samedi ou, au plus tard lundi, la cour poursuivant son enquête, entendra comme témoins MM. Chincholle, Wel et Gobert, experts en écritures.

D'autre part, l'Agence Havas annonce que la cour de cassation a convoqué cet après-midi le capitaine Lebrun-Renaut, le colonel de Risbourg, le capitaine Bourguignon, le capitaine d'Anthoine, ami du commandant d'Atoll, décédé.

M. Poincaré est convoqué pour mercredi.

LA LETTRE D'ESTERHAZY

La chambre criminelle de la cour de cassation a reçu communication de la lettre adressée au président, M. Mazeau, par Esterhazy, mais elle n'a pas encore délibéré sur les suites à lui donner.

LE PROCÈS DE MADAME HENRY

Paris. — M. Ployer, bâtonnier de l'ordre des avocats, a fait choix de trois avocats pour assister Mme veuve Henry dans le procès qu'elle désire voir intenté à M. Joseph Reinach.

Ces trois avocats sont MM. Saint-Auban, Ménard et Chenu. D'après les bruits qui circulent au Palais, l'un de ces trois avocats se désisterait dès demain, laissant à ses deux collègues le soin de défendre Mme veuve Henry; suivant toutes probabilités, MM. Ménard et Saint-Auban resteraient les deux avocats de cette cause.

BRUNETIÈRE CONTRE YVES GUYOT

Paris. — On se souvient du différend qui éclata entre M. Brunetière, directeur de la Revue des Deux-Mondes, et M. Yves Guyot, directeur du Siècle, à propos de la publication par ce dernier d'un volume intitulé les Raisons de Bastie. On sait que M. Brunetière reprocha à M. Yves Guyot d'avoir reproduit dans son livre les lettres qu'un coup d'une polémique il avait adressées au Siècle. Ce différend aura sa solution prochaine devant la première chambre du tribunal civil. M. Brunetière vient, en effet, d'assigner M. Yves Guyot et l'éditeur, M. Stock. Il leur réclame solidairement 3.000 fr. de dommages-intérêts. Assisté d'un avocat, M. Brunetière soutiendra lui-même sa demande. M. Yves Guyot a choisi comme avocat M. Gaston Lévy-Salles.

LE TAILLEUR D'ESTERHAZY

Paris. — Aujourd'hui, à la 7^e chambre du tribunal civil, venait un procès en paiement de 400 francs de fournitures, intenté par un tailleur au commandant Esterhazy.

Le commandant ne s'était pas fait représenter par un avocat.

L'avocat demandeur a demandé la remise, en faisant observer que les pièces qui constituaient son dossier se trouvaient entre les mains de la cour de cassation, qu'il lui était impossible de plaider utilement aujourd'hui. C'est en effet dans ce dossier que se trouvait une des lettres du commandant Esterhazy écrites sur papier pelure, semblable à celui du bordereau, lesquelles ont été saisies en vertu des ordres de la cour de cassation.

Le tribunal a remis à quatre semaines le prononcé du jugement.

UN MEETING

Un nouveau meeting organisé par les révisionnistes a eu lieu, hier soir, au Pré-aux-Clercs. Quinze cents personnes y assistaient.

M. Psichari, président, a pris la parole. Divers orateurs ont parlé ensuite. MM. Mirbeau, de Pressensé ont fait de longs réquisitoires contre M. Drumont et les nationalistes, s'élevant contre la souscription en faveur de Mme veuve Henry. Quelques contradicteurs se sont présentés donnant lieu à des incidents sans importance.

A la sortie des groupes nationalistes ont crié: « Vive l'armée! » puis se sont rendus devant la Libre Parole où ils ont crié: « A bas les juifs! » Ils ont été dispersés par la police.

Arrangement Italo-Anglais

Londres. — Une dépêche de Rome au Daily Mail annonce que hier, à la Chambre des députés, M. Del Ono a déclaré qu'un arrangement, qui équivalait presque à un traité formel, existait entre l'Italie et l'Angleterre pour le maintien du statu quo en Afrique, dans la mer Rouge, à Tripoli, à Rabalta et au Soudan.

EN ALGÉRIE

Alger. — A la séance du conseil municipal d'hier, M. Salihères, premier adjoint, a donné lecture de l'arrêté suspendant M. Max Régis de ses fonctions et de la lettre adressée par ce dernier au conseil municipal dans laquelle il dit ne pas croire devoir assister à la séance de l'assemblée municipale pour ne pas légitimer la mesure prise contre lui. M. Mouricau, membre du conseil, a déclaré que jamais on ne vit mesure pareille prise pour des paroles prononcées dans une réunion publique. Il a ajouté que l'arrêté pris par le préfet est une pure décision de combat. Le conseil a, d'après lui, le devoir d'affirmer en termes énergiques et avec violence ses désapprobations.

M. Salihères est intervenu: « Je ne peux pas, dit-il, laisser l'orateur continuer dans cette voie. »

Après quelques autres observations, le conseil a décidé à l'unanimité que le fauteuil du maire restera inoccupé dans les séances du conseil, tant que durera la suspension, puis il a adopté un ordre du jour exprimant son très vif regret de cette mesure subite et survenant au moment où le calme le plus complet n'avait cessé de régner dans la ville depuis l'avènement de la nouvelle municipalité. Il adresse à M. Max Régis l'assurance de son inaltérable sympathie et de ses félicitations pour sa fermeté et sage administration. Lui conservant son entière confiance et le remerciant de son énergie et prudente intervention auprès du peuple. Il a déclaré en outre de poursuivre l'exécution du mandat que les électeurs d'Alger lui ont confié conformément au programme républicain, français et antijuif.

Les délégations financières ont commenté leurs travaux hier par la constitution de leurs bureaux respectifs.

Boumendil Aaron, qui avait tiré sur le grand-rabbin Bloch, a été condamné à deux ans de prison.

Philippeville. — Le bruit court que le procureur de la République aurait été mandé au sein de la commission d'enquête sur l'élection Thomson et qu'après avoir été mis au courant des faits, il aurait déclaré qu'une enquête serait ouverte contre un témoin.

Arrivée de Courriers

TONKIN ET MADAGASCAR

Marseille. — Le paquebot Calédonien, courrier d'Indo-Chine, est arrivé ce matin, à six heures, avec 138 passagers. Les journaux du Tonkin, arrivés par ce courrier, ne relatent rien d'intéressant et aucun fait nouveau.

Le paquebot Djennah, courrier de la Réunion et de Madagascar, est arrivé ce matin, à huit heures, avec 138 passagers. Le Djennah a quitté Tamatave avant la déclaration de l'épidémie de peste. Il est donc arrivé avec patente nette.

Une correspondance particulière, arrivée ce matin de Madagascar par le Djennah, apporte les nouvelles suivantes : Un soulèvement local, dû à l'influence hostile des Indiens et des Arabes musulmans, mécontentés de voir nos colons s'installer sur la grande terre et leur enlever le monopole du commerce avec les indigènes, a éclaté à la fin d'octobre dans la province de Sambirano, en face Nossi Bé. Une bande de Fehavaïos, venue de l'intérieur, a attaqué deux postes de la milice, tué les chefs de postes et massacré quelques colons installés dans la région de Sambirano.

Le général a aussitôt réplacé cette région sous le régime militaire, avec un capitaine chargé de punir les coupables et de ramener l'ordre et la sécurité. Un poste nouveau vient d'être créé pour la protection des petits colons installés dans les pays où la majorité est composée de créoles de la Réunion et de Maurice.

La grande maison américaine Arnold Chesney, qui avait jusqu'à ce jour le monopole presque exclusif de la vente des tissus et du liquide, va être remplacée par plusieurs maisons françaises.

La mission du chemin de fer continue ses travaux et va rentrer prochainement en France avec les mêmes conclusions que la mission dirigée par le colonel Roque l'année dernière.

Tout le monde désire vivement le commencement des travaux du chemin de fer, en raison des énormes difficultés du transport. Dans le reste de l'île la situation continue à être bonne, particulièrement sur le plateau central, où les premières pluies sont attendues avec impatience par les habitants pour commencer la culture.

De grands marais, jusqu'à ce jour inoccupés, vont être cultivés cette année et convertis en rizières.

Les exploitations minières se développent de plus en plus dans la région centrale.

La loi minière va être modifiée, pour les terrains occupés par certains colons qui ne se livrent pas à une exploitation immédiate.

Les commerçants de la côte et plusieurs colons se plaignent toujours que les indigènes ne puissent se livrer à l'exploitation des mines, ce qui réduit les transactions.

Plusieurs chambres consultatives ont appelé l'attention du gouverneur général sur ce point.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Reims. — Nous avons annoncé hier qu'une perquisition avait été opérée à Fismes, au domicile de M. Detric et son Tetricon comme il avait été dit par erreur. Cette perquisition a amené la découverte d'un grand nombre de lettres à en-tête de maisons françaises et étrangères et une soixantaine de théories militaires concernant le matériel de l'artillerie de siège, etc.

Tous ces documents vont être envoyés à Paris où dorénavant se poursuivront l'enquête et l'instruction.

Cette affaire a causé à Fismes et dans la région une émotion considérable.

Paris. — A la préfecture de police on déclare complètement ignorer ce qui s'est passé à Fismes et l'on dit qu'une arrestation si elle a été faite, a pu être opérée par un des commissaires attachés à la sûreté générale, sans que la préfecture ait été avisée. A la direction de la sûreté générale. On assure qu'aucun renseignement officiel n'y est encore parvenu. On connaît l'affaire sans détails et d'une façon officieuse, on nie par conséquent qu'une arrestation ait été opérée par les soins de la sûreté générale. Une commission rogatoire a parfaitement pu être envoyée par le parquet de Reims au parquet de Paris, mais la direction de la sûreté générale n'en a pas eu connaissance.

On dit que M. Cochefert aurait opéré une arrestation, mais on tient secret le nom de la personne arrêtée. M. Flory, juge d'instruction, instruit actuellement une affaire d'espionnage dans laquelle quatre civils et, affirmé-t-on, un caporal seraient impliqués. L'affaire de Reims aurait avec celle-ci des ramifications.

Paris. — Au parquet du procureur de la République on nous a déclaré, qu'il s'agissait, dans l'affaire de Fismes, d'une affaire de livraison d'armes comme il s'en produit malheureusement trop souvent et qui est instruite depuis quelque temps par M. le juge d'instruction Flory. Dernièrement on apprenait qu'un soldat en garnison à Givet s'était laissé séduire et allait livrer des pièces détachées du nouveau fusil à des agents internationaux venant de Belgique. L'enquête fut instruite dans le plus grand secret et bientôt on apprit qu'un certain nombre d'individus opéraient à Paris et en province pour se procurer des munitions et des armes. M. Flory fit alors faire des perquisitions et plusieurs arrestations ont été opérées à Paris.

M. BOURGEOIS ET LE SULTAN

Constantinople. — Au cours de l'audience d'hier, qui a été des plus cordiales, le sultan a remis à M. Léon Bourgeois le grand cordon de l'Osmanlié et à M. Marchand, ministre de France à Belgrade, le grand cordon du Médjidié. Avant de quitter Yildiz-Kiosk, M. Bourgeois a reçu du sultan l'assurance formelle de son amitié envers la France. M. Léon Bourgeois visitera la fabrique des tapis d'Hérécké.

Le baron de Vendeville, président de la Chambre française, a offert un banquet à M. Léon Bourgeois, auquel avaient été conviées toutes les personnalités universitaires du lycée de Galata Sarai.

NOUVELLE TRIPLE ALLIANCE

Londres. — Une dépêche de New York au Daily Mail annonce que le nouvel ambassadeur japonais à Washington, interviewé au sujet de la proposition du sénateur Davis, de la commission hispano-américaine, concernant une alliance des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Japon, a déclaré que cette question était susceptible d'être examinée par les gouvernements des trois puissances qu'il serait certainement utile pour elles qu'elle soit résolue favorablement.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE

Madrid. — Deux employés de la Banque d'Espagne ont disparu avec un carnet de billets de 50 et de 25 pesetas de l'émission du 21 juillet 1893 et représentant ensemble une valeur de 37.500 pesetas. Bien que ces billets n'aient pas encore été recouverts de la signature du caissier de la Banque d'Espagne a informé le public que s'ils étaient mis en circulation ils seraient acceptés par elle.

Madrid. — Un train spécial militaire conduisant les troupes d'Espagne avec un train de marchandises, il n'y a eu aucune victime.

Les dégâts matériels sont peu importants. Saint-Sébastien. — Les troupes destinées à renforcer la garnison de quelques villes de la province sont arrivées hier soir.

Le général Macias a passé aujourd'hui la revue des troupes.

ANGLETERRE

Londres. — Le Daily Graphic dément que le texte d'une entente anglaise allemande soit publié aujourd'hui à Berlin.

Londres. — Le baron Ferdinand de Rothschild, membre du Parlement, est mort ce matin.

Londres. — Les journaux publient des correspondances de l'Ouganda racontant que le capitaine Dugmore, ancien officier de marine, et qui faisait partie des troupes du protectorat, a été pris d'un accès de folie, par suite des fatigues de la récente campagne, et a tué d'un coup de fusil un de ses camarades, le capitaine Cook.

Le capitaine Dugmore a été amené à Monbasa pour être traduit en justice, mais sa maladie ayant empiré il est mort le 10 novembre.

Cet officier avait passé la plus grande partie de sa vie dans ce pays et le connaît mieux qu'aucun autre Européen. Londres. — Le rapport du vice-consul anglais à Suvauro sur le commerce du Yu-Nam a paru dans les journaux anglais. L'agent britannique s'étonne que l'on puisse concevoir en Europe des espérances sur ce point.

Le Yu-Nam a peut-être des richesses minérales, mais elles sont peu connues et exigeraient pour être développées l'éta-

bissement de voies de communications qui sont extrêmement difficiles à établir. Le commerce du Yu-Nam est presque nul. Il s'élevé à peine à 500.000 francs. Ce rapport ne semble pas de nature à encourager les entreprises rivales de chemins de fer qui ont pour objet de relier le Yu Nam à la Birmanie et au Tonkin.

La mission commerciale lyonnaise et le prince Henri d'Orléans ont émis, comme on se le rappelle, un avis tout opposé. Les Anglais sont navrés de voir construire le chemin de fer du Yu-Nam et commentent leur campagne de dénigrement.

SUISSE

Berne. — Une note officielle annonce qu'après examen de la réponse venue d'Athènes, M. Numa Droz a définitivement refusé le poste qui lui était offert en Grèce.

MAROC

Tanger. — L'empereur n'a pas paru en public depuis trois semaines, ce qui confirme le bruit de sa maladie.

ROUMANIE

Bucharest. — La Chambre a adopté, par 83 voix contre 10, une adresse en réponse au discours du trône.

ÉTATS-UNIS

New-York. — Le président Mac-Kinley a publié un décret établissant les nouveaux tarifs qui seront appliqués à Cuba à partir du 1^{er} janvier.

Philadelphie. — Le département de la marine a décidé de renflouer le navire de guerre Maine, coulé dans le port de La Havane.

On dit que plusieurs puissances auraient pressé le gouvernement pour le renflouement de ce navire pour établir les véritables causes de la catastrophe.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Buenos-Ayres. — La Chambre a autorisé le gouvernement à emprunter trente millions de piastres or, garantis par l'impôt sur les alcools.

INDES ANGLAISES

Une dépêche d'Allahabad au Daily Telegraph annonce que la peste bubonique a éclaté parmi les troupes anglaises à Bangalore. Un soldat anglais est mort et les casernes ont dû être évacuées.

CHINE

Une dépêche de New York au Daily News dit que d'après des nouvelles de Pékin, le gouvernement chinois a acheté à la Russie 500.000 fusils réformés pour armer les troupes de Mandourie.

Nouvelles Diverses

Divorcés à la vapeur

Paris. — La quatrième chambre du tribunal de la Seine a tenu, avant-hier, une audience à la durée quatre heures, pendant laquelle elle a prononcé deux cent quatre vingt quatre divorces, soit un peu plus d'un divorce par minute.

Le jeûne est, au Palais, le jour de l'assistance judiciaire. Les deux cent quatre-vingt quatorze couples qui ont été défilés avaient obtenu l'assistance judiciaire et le divorce gratuit.

M. Cornély, dans le Figaro, choisit cette occasion pour déplorer la facilité avec laquelle se pratiquent le divorce aujourd'hui, il ajoute :

« Seulement, tout cela se paiera, vous pouvez en être sûrs. Tout se paie. Par la faute du législateur, avec la complicité, avec presque l'excitation de la justice, l'amour libre remplace peu à peu le mariage. Elle détruit la famille, elle livre sans défense l'honneur à l'alcoolisme, la femme à la prostitution, et tenant aux vices précoces.

C'est évidemment la défaite pour les vieilles idées religieuses dont certains philosophes saluent avec joie la disparition. Plus vite encore sans doute que l'école, la législation du divorce accomplit la déchristianisation de la France; mais elle précipite aussi sa décadence matérielle, morale, masculine et intellectuelle. »

Accident

Limoges. — Ce matin, à 4 heures, en gare du puits Humbert, un conducteur de train, M. Duvier, a été tamponné et renversé par un wagon de manœuvre qui lui a broyé les deux jambes. Il a été transporté mourant à l'hôpital de Limoges.

Le legs Carnot

Paris. — M. Georges Ploot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, a donné lecture aujourd'hui, au cours de la séance de cette Académie, de la lettre suivante qu'il a reçue du capitaine Sadi-Carnot.

La Rochefaux par Nelay (Côte-d'Or), 11 décembre 1893.

« M. le secrétaire perpétuel, « Les diamants laissés par ma mère ont été vendus aux enchères publiques conformément à ses intentions écrites dont il avait été donné connaissance à l'Acadé-

mie, ils ont été acquis au prix de 120.000 fr. dépassant ainsi de plus du double la valeur de son legs à la fondation Carnot. « Les conditions dans lesquelles cette vente a été effectuée témoignent que l'acquéreur demeure anonyme, a voulu s'associer d'une manière aussi générale que discrète à l'œuvre humanitaire qui devait en bénéficier.

« D'autre part, le commissaire priseur et les experts chargés de la vente ont libéralement fait abandon de tous honoraires pour que le prix atteint ne subisse aucune réduction.

« J'ai donc l'honneur de vous faire connaître qu'indépendamment du legs de Mme Carnot une somme de 70.000 francs nets de tous frais sera mise à la disposition de l'Académie des sciences morales et politiques par les soins de M. Fontana, notaire à Paris, pour être ajoutée au capital de la fondation Carnot.

« Veuillez agréer, etc. » Signé : SADI-CARNOT, Capitaine au 39^e rég. d'Infanterie.

Petites Nouvelles

Montbéliard. — Depuis hier soir, la circulation du tunnel de Montbéliard est complètement rétablie. Le service normal de la correspondance est repris au moyen d'une seule voie, la traversée du tunnel se fait avec un pontage.

Paris. — Aujourd'hui a été célébré dans la chapelle du séminaire de St-Philippe du Roule, au milieu d'une église assistante, le mariage de M. Le Barry, le distingué sociétaire de la Comédie-Française avec Mlle Pauline Benda.

Arca. — Un incendie a détruit le château de Busnes appartenant à la famille de Montcaim. Les dégâts très importants sont couverts par une assurance.

Marseille. — Lord Georges Curzon, le nouveau vice-roi des Indes, accompagné de sa femme et de ses enfants civils et militaires, est arrivé, hier matin, de Londres par le train Calais-Paris.

Il est accompagné aussitôt par le paquebot l'Arabia qui a appareillé, à quatre heures, pour Bombay.

Versailles. — Une représentation théâtrale avait lieu avant hier soir dans la chapelle de N.-D. des Armées, à Versailles.

Au cours de la séance une estrade chargée de personnes s'écroula. Quelques jeunes gens furent blessés.

Bernay. — L'ouvrier Quesnay enseveli dans l'éboulement de la marinière à la Nouvelle-Borde a été retiré vivant par un détachement de génie.

Ce détachement rentrera ce soir à Versailles.

M. MOLIN FRÈRES

85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins Maison Spéciale de LINGERIE Haute Couture POUR HOMME ET POUR MESSIEURS

Chronique Locale

Dans l'Armée. — Nominations. — M. Valot, capitaine au 18^e régiment d'infanterie, passé au 22^e, détaché à l'école de tir de la Valbonne.

M. Maillard, capitaine au 52^e, passé au 2 zouaves.

La messe de la Soierie lyonnaise. — Nous rappelés que demain dimanche, à midi trois quarts, la 183^e Société de secours mutuels (des employés de la Soierie lyonnaise) fera célébrer à l'église St-Bonaventure une messe solennelle annuelle, avec le concours de la Fanfare lyonnaise et la Société de la Sainte-Cécile. Une allocution sera prononcée par Mgr Petit, prélat de la maison de Sa Sainteté.

La ligne de chemin de fer d'Amplepuis à St-Vincent-de-Rheims. — La distribution faite hier aux députés constitués le texte d'un rapport de la commission des chemins de fer concernant la déclaration d'utilité publique de l'établissement dans le département du Rhône, d'un chemin de fer d'intérêt local à voie normale, d'Amplepuis à St-Vincent-de-Rheims.

M. Cornillon, ingénieur civil des mines à Lyon, sera le concessionnaire. Le tracé de cette ligne destinée à desservir la vallée industrielle du Rhéins, se détachera de la gare P.-L.-M. d'Amplepuis, traversera le Rhéins près de l'usine Déchelette, remontera la vallée en suivant la limite des prés, d'abord sur la rive droite, puis sur la rive gauche, aux abords du hameau de Bancelion, et reviendra sur la rive droite qu'il suivra jusqu'à Orbizet.

La ligne passera ensuite sur la rive gauche pour éviter la traversée du village de Cublize et regagnera la rive droite entre les deux scieries ; elle se poursuivra sur cette dernière rive entre le

chemin de grande communication n 10 et le Rhéins jusqu'au lieu dit Casse-Froide, sans aucune incursion sur la rive gauche entre les points 13 kil. 3 et 13 kil. 7 ; une dernière traversée la ramènera enfin sur la rive gauche où se trouvera la station terminale de St-Vincent-de-Rheims, près du Moulin de la Côte.

La longueur totale du tracé est de 15 kil. 650 ; la dépense d'établissement est évaluée à 4.533.857 fr. 06, soit 98.069 fr. par kilomètre.

Le général Zédé. — A propos de la décision ministérielle maintenant le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon et commandant du 14^e corps d'armée, dans ses fonctions pour une nouvelle période de 8 ans, nous lisons dans le Figaro :

« Il faut souhaiter, dans l'intérêt de la défense des Alpes, que cette durée de trois ans soit bientôt réduite par le transfert du commandement du 14^e corps à Grenoble et la nomination d'un commandant en chef.

Le général Zédé, n'ayant plus que le commandement militaire de Lyon, débarrassé des menus détails de son commandement, pourrait se consacrer avec plus de fruit à la direction de l'armée des Alpes, c'est-à-dire à l'organisation stratégique et tactique de la frontière du Sud-Est. »

La question des Eaux. — Le conflit, qui a éclaté hier soir, brasserie du Parc, aux Brotteaux, relative au service de la Compagnie des Eaux de Lyon, a eu un immense succès.

La question du rachat de la concession des eaux a vivement intéressé l'assemblée.

La réunion s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis le 17 décembre, brasserie du Parc, aux Brotteaux, approuvant l'initiative prise par le comité de protestation et de défense contre les abus de la Compagnie générale des Eaux de Lyon. « Décident qu'il y a lieu de se grouper pour lutter contre les exigences injustifiées de cette Compagnie et l'obliger à respecter et exécuter son cahier des charges.

« Émettent le vœu que la question du rachat de la concession des Eaux par la ville de Lyon et les bases de ce rachat soient sérieusement contrôlées par l'administration municipale.

« Émettent également le vœu que le conseil municipal invite la Compagnie à respecter son cahier des charges par tous les moyens en son pouvoir. »

Aujourd'hui dimanche, à 8 heures du soir, nouvelle conférence, brasserie Dupuy, à Vaise.

Nota. — Les réclamations du pub les sont reçues au siège du comité, rue du Plat, 10, Lyon.

Les tranchées. — Une voiture lourdement chargée et attelée de deux chevaux conduits par M. Montat, volturier à Corbas (Isère), passait sur l'avenue de Saxe, lorsque près de la rue Dunois, les roues du véhicule s'enfoncèrent dans une tranchée récemment creusée.

Il fallut une demi-heure d'efforts pour arriver à les dégager.

Accident de bicyclette. — M. Deloras, employé de commerce, rue d'Enghien, 14, passant à bicyclette cours d'Herbouville, s'est jeté par mégarde sur un tombereau venant en sens inverse.

Par suite du choc, il a été projeté sur la chaussée sans se faire heureusement aucun mal.

Quant à sa machine, elle a été fortement détériorée par une des roues du tombereau.

A la Morgue. — Le cadavre retiré des eaux de la Saône le 15 courant, entre le pont Tilsitt et le pont du Palais-de-Justice, est celui d'un nommé Pierre Rolland, 60 ans, garçon menuisier.

Le malheureux souffrait d'une maladie de la moelle épinière et avait manifesté plusieurs fois l'intention de se faire enterrer.

Sur la voie publique. — Hier soir, à 5 h. 42, un homme subitement pris d'une grave indisposition s'est effaissé sur la chaussée à la qual de la Pécherie. C'est un nommé Louis Craquenco, manoeuvre, 30 ans, sans domicile.

Transporté à la pharmacie Borget, rue Lanterne, 5 il y a reçu les premiers soins, puis a été dirigé sur l'Hôtel-Dieu.

Agression. — Hier, vers minuit, la femme Ricard, 35 ans, marchande de journaux et le nommé Emile Poulard, même âge, même profession passaient devant le bar situé à l'angle des rues Marignan et Villeroi lorsqu'ils furent attaqués par quatre individus.

Dans la lutte la femme Ricard a reçu une assez forte blessure au dessus de l'œil gauche et Poulard, terrassé a été déposé sur son portemanteau contenant 1 fr. 95.

Deux agents accourus au bruit ont pu arrêter un des assassins, c'est un sieur P... emballeur.

Un deuxième individu a réussi à s'échapper en faisant un croc en jambe à un

des agents. Dans sa chute le gardien s'est fait une contusion au genou droit. La femme Ricard et le gardien blessé ont reçu des soins à l'Hôtel-Dieu et ont ensuite regagné leur domicile.

Grand-Théâtre. — Les amateurs comiques se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le dimanche, les fauconniers et loges bénéficient d'une importante réduction.

Opéra-Comique. — Les amateurs d'opéra-comique se sont servis à souhait d'opéra-comique pour deux des plus charmants ouvrages du répertoire des Dragons de Villiers, les premiers sujets de la troupe. Rappelons que le

DANS LES ALPES

Nous lisons dans la Libre Parole: Chargé par le Directeur de mon journal d'informations en Suisse, j'avais, en outre, à mon retour, la mission de constater dans le département des Hautes-Alpes l'authenticité d'un fait qui était parvenu à notre connaissance, mais sur lequel nous manquions de détails. C'est ainsi que je me rendis à Thésus par Remolhon (Hautes-Alpes), pour demander à M. Mauduech (Auguste) des renseignements sur sa gérison inespérée, voici ce qu'il me raconta:



« Depuis assez longtemps je me sentais malade: je n'avais plus aucun appétit et digérais mal le peu de nourriture que je prenais. Je souffrais de violentes palpitations de cœur, états essoufflé au moindre travail que j'étais souvent forcé d'interrompre par suite d'éourdissements. Dans la nuit, j'étais fréquemment réveillé en sursaut par des suffocations: j'éprouvais alors une grande difficulté pour respirer et par moments me sentais étouffer. J'avais pris beaucoup de médicaments, sans succès, lorsque je fis usage des Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams: quand j'eus achevé la première boîte je ressentis un soulagement considérable. Je continuai le traitement et suis maintenant radicalement guéri. »

Vous pouvez publier que je dois ma guérison à ces excellentes Pilules et je serai heureux de voir ajout-ir mon témoignage à ceux des nombreux malades qui furent guéris par ce médicament si efficace. Ceux qui font usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont en vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se procurer au dépôt principal: Gabilin et Cie (pharmacie de 1^{er} cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste. Les Pilules Pink sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, l'ataxie locomotrice, le rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névrose, scrofulose, etc.; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et produisent sur les hommes une action efficace contre les maladies causées par le surmenage physique et mental par les fatigues.

ÉTRENNES UTILES

Tableaux d'Occasion

Maison GUYOT, 4, r. St-Dominique, Lyon

Les articles qui ne conviennent pas seront remplacés après 48 heures de la vente

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

BOITES pour la PEINTURE A L'HUILE, garnies ou non garnies, de 8 fr. 50 à 40 francs.

BOITES pour l'AQUARELLE de Bourgeois aîné, depuis 0 fr. 75 jusqu'à 35 francs la boîte

BOITES pour la PEINTURE SUR PORCELAINE de A. Lacroix, en boîtes garnies ou non garnies, de 10 francs à 25 francs la boîte.

CHEVALETS d'atelier français et anglais et Chevalets SIÈGES DE CAMPAGNE, SACS DE VOYAGE, ETC.

ET TOUS ARTICLES POUR ARTISTES

DÉCOUPAGE SUR BOIS

Pour Amateurs

Machines à Découper de tous genres

TOURS, ÉTABLIS, OUTILS SCIES DE TOUS MODÈLES BOIS ASSORTIS

Noyer, sycomore, érable, hêtre, acajou et bois incassable

Tous les accessoires p^r le découpage

DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS

2 Album Lemelle, 520 modèles, franco..... 1,60

1 Album Fumel, 290 modèles, — 40

GARDE & LUGON 56, cours de la Liberté, LYON

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs dont le remboursement, par annuités successives de 10 francs, est assuré en 544 tirages.

2 francs par mois assurent un capital de 200 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 100 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire sur un versement de 1 franc par mois pendant 60 mois.

ON SE PLAINT AVEC RAISON??? De l'exagération du prix des Vêtements sur mesure et du peu de Choix que l'on trouve en général LE TAILLEUR PAUVRE COSTUMES, COMPLETS, PARDESSUS & PANTALONS AU TAILLEUR PAUVRE 66-68, Cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois -- LYON

AVIS IMPORTANT

Baccalauréat des lettres, par ancien professeur de l'Université de Paris, auteur d'une méthode rapide et sûre pour la version latine. Ecrite A. V., bureau du journal.

GENÈVE

Hôtel du Mont-Blanc Rue du Rhône, M^{re} Vve GRAS-MORINAT, recommandant un clerc et deux familles.

EN VENTE A LYON

chez Mme Ervand, Marchande de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques: L'Antiquaire Marseillais Journal Hebdomadaire

JEUNE HOMME

30 ans, marié, père de famille, demande emploi régulier ou garde chasse, bonnes références. S'adresser au bureau du journal sous le n° 857 B F.

TERRAIN A VENDRE

sit. r. Masséna, 21, p. le c. Vitton. S'ad. r. Louis-Blanc, 9 au 1^{er}.

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès contre Douleurs Plaies & Blessures



Plaque DÉPOSÉE au Comptoir des Contraintes

Fabrique: Avenue du Doynard, 5, au 1^{er} - LYON - GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon: Pharmacie du Serpent, 31, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix: 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

PIANOS Occasions Exceptionnelles TOUS GARANTIS 1 Pleyel à queue 2 Pleyel grands obliques 1 Erard à cordes obliques 1 Elké. - 1 Gaveau 1 Fooké. - 1 Rinaldi 4 Aurand-Wirth 1 Orgue américain 1 Pianista 1 Violon ancien GRANDS CHOIX DE PIANOS NEUFS DIVERS AU PRIX DE FABRIQUE MANUFACTURE AURAND-WIRTH & C^{ie} (Entresol), 49, Rue de la République, LYON

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PATISSIERS, CONFISERIS ET CUISINIERS Articles de Ménage. - Spécialités pour Hôtels et Restaurants, Bouchers et Charcutiers. Cuivres et Argenture; Moules et Utensiles de cuisine et de laboratoire. HUILES D'OLIVE, ESSENCES ET PARFUMS, ETC. L. SANDER, 13, rue Claudia (près des Halles des Cordeliers), LYON

AU COLOSSE DE RHODES Henri BONJOUR & C^{ie}, Successeurs de DUFFIN LYON, Cours de la Liberté, 42-44, LYON Exposition permanente de MOBILIERS prêts à être livrés ARTICLES D'ÉTRENNES En Meubles fantaisies, Sièges, Glaces, etc., etc. Ateliers de Sculpture, Ebenisterie, Sièges & Tentures PRIX DE FABRIQUE

LISEZ

Chaque semaine LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE

NEMOGENE PERROTON dans l'Anémie SES EFFETS MERVEILLEUX Cette CONFITURE est aussi surprenante par la rapidité de ses résultats que par ses résultats eux-mêmes. Prise au début des repas, elle se mélange aux aliments, et agit de suite comme Tonique et Excitant. L'Anémique, si longtemps dégoûté de tout, prend immédiatement faim. Son estomac retrouve sa puissance digestive. Plus de renvois, plus de gaz, plus de poids sur l'estomac, plus de congestions! Les digestions autrefois si douloureuses, si pénibles, si lentes, se font normalement. Le malade ne s'en aperçoit même pas. Ce qui achève de le convaincre, c'est qu'à la diarrhée et à la constipation qui alternaient chez lui avec tous leurs maux respectifs, succèdent des selles régulières, signes d'une digestion meilleure. L'insomnie, les cauchemars pénibles sont remplacés par un sommeil réparateur. Il est évident que de tels résultats amènent rapidement leurs conséquences: Accroissement des forces, teint frais remplaçant les pâles couleurs ou le teint jaune verdâtre, vigueur nouvelle et durable, c'est-à-dire gaieté et bonne santé! Dépôt Général: Pharmacie PERROTON, 11, r. Quatre-Chapeaux, et 15, r. Ferrandière, Lyon Cette CONFITURE se trouve toujours fraîchement préparée (ce qui a une importance capitale pour obtenir un résultat merveilleux) au Dépôt général: Pharmacie PERROTON, 11, rue Quatre-Chapeaux, et 15, rue Ferrandière. Le POT: 4 fr. - Franco: 4 fr. 30

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE de toutes nuances employée au pinceau, séchant instantanément sur tous les métaux. Cette dorure est supérieure à toutes celles connues à ce jour: elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses. Pour la modeste somme de 1 fr. 95 par mandat-poste ou en timbres français, adressée à M. V. BRADA peintre-plâtrier à Chazelles, par Dorian (Ain) on recouvre, par retour du courrier, 20 pièces de Dorure, de toutes nuances, avec un pinceau et la manière de s'en servir. - Franco de port et d'emballage.

AU BON SOLDEUR

12, rue Masséna, Lyon

Vêtements p. hommes: mesure à prix réduits. - Nota: C'reçoit les bons du Crédit au C^{ie}.

On Offre 10 %

avec garanties, à personne qui préleverait 2.000 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Ecr. M. J. M. p. r. Lyon-Bellecour.

On demande

à acheter d'occasion Un Coffre-Fort incombustible S'adresser chez M. Riverson aîné, 76, rue Tronchet, Lyon.

AUX 4 BLASONS

MALAVAB Graveur en tous genres Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cochetts, Armoires, Articles pour dessiner, compléments, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes

STATUES DE S'ANT^{NE} DE PADOUÉ